



## BULLETIN DE PARTICIPATION

(les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée)

Date limite d'inscription : **le 16 mai 2022**

Nom et prénom : .....

Pseudo d'artiste : .....

Téléphone : .....

Siret : .....

Type d'œuvres : .....

L'exposition se situe à l'espace Carnot à Châtelailon Plage du lundi 23 mai au dimanche 29 mai de 10h à 19h (ouverture au public le 13 mai à 11h00). Installation le lundi 23 mai de 9h30 à 11h00. Désinstallation le dimanche 29 mai à partir de 18h. **L'installation et la désinstallation se fera uniquement par l'issue de secours côté Est du bâtiment.**

L'exposition est ouverte à toute discipline : peinture, dessin, gravure, sculpture, photo... Il n'y a pas de thème imposé. L'exposition est réservée aux adhérents de l'association Gaspard. Les œuvres jugées à caractère obscène ne seront pas admises.

Le nombre de places est limité, les œuvres seront accrochées au mur, un artiste aura 2 mètres linéaires. Pour les sculpteurs, il y aura des vitrines en verres (donc pour des petites sculptures), pour les plus grandes sculptures, merci de venir avec vos socles.

**La participation aux frais de la salle est fixée à 30 euros.**

En tant qu'artiste exposant, je m'engage à tenir une permanence d'au moins une matinée ou une après-midi. Je certifie être l'auteur unique des œuvres exposées. Je cède mes droits de représentation et d'exploitation de l'image de mes œuvres pour toute la durée de l'exposition et les suites qui en découlent, sans aucune contrepartie. L'association Gaspard décline toute responsabilité concernant les œuvres exposées en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Je m'engage également à respecter les consignes sanitaires en vigueur : notamment la mise à disposition de gel hydro alcoolique et le port du masque...Toute modification pourra avoir lieu en fonction des réglementations sanitaires

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'exposition

Date :        /        /2022

Signature :